



La maltraitance des enfants en Europe : Des groupes de victimes lancent une initiative pour faire le point sur les cas d'abus européens

Lors d'une réunion internationale en Suisse, des groupes de victimes de toute l'Europe ont lancé "Justice Initiative". Grâce à cette initiative politique, les abus commis sur des enfants, en particulier dans les institutions de l'État et de l'Église, doivent pour la première fois être traités de manière globale dans tous les pays européens. Une motion visant à porter le traitement des cas d'abus au niveau paneuropéen sera soumise au Conseil de l'Europe à Strasbourg en septembre.

L'Europe a violé la protection des enfants pendant des décennies : Des centaines de milliers d'enfants et de jeunes ont été victimes d'exploitation, de maltraitance et d'abus sexuels. Les abus les plus graves se sont produits surtout dans les institutions gérées par l'État ou l'Église. Dans plusieurs pays européens, il y a quelques années encore, des enfants ont été déplacés, des adoptions forcées, des stérilisations et des expérimentations de drogues sur des enfants et des jeunes. Dans de nombreux cas, les autorités publiques étaient en partie responsables des souffrances endurées ou n'ont pas protégé les enfants contre ces abus.

Jusqu'à aujourd'hui, ces cas d'abus n'ont pas été traités dans la plupart des pays européens. Cela devrait maintenant changer. Des groupes de victimes de toute l'Europe, ainsi que des universitaires et des ONG, se sont rendus en Suisse pour lancer la "Justice Initiative". Cette initiative politique attire l'attention collective sur une partie de l'histoire passée sous silence et sur les victimes qui souffrent encore aujourd'hui à cause des abus et du manque de reconnaissance publique.

Plus d'une douzaine de pays européens au lancement - la Belgique est également à bord

"Nous avons obtenu des excuses et la reconnaissance des injustices, maintenant, nous poursuivront notre recherche de la vérité et d'une réparation juste et équitable. Nous vivons encore et toujours dans nos chairs les conséquences du racisme propre à la Colonisation Belge, et nous n'avons toujours pas récupéré ce qui nous revient de droit, les actes de naissance, la rencontrer la famille à qui ont refusent les visa, l'accès à la nationalité ... Peut-être, nous pourrions pardonner, pour l'enfance qu'on nous a volé, mais pas pour nos maman que l'on a dépossédées de leurs enfants? Faut-il rappeler que la Belgique avait ratifié en 1955 la Convention de sauvegarde des Droits de l'homme et des Libertés fondamentales (C.E.D.H.), dès lors c'est au sein de ses instituts que nous puissent parler du don et du pardon" souligne Jacqui Goegebeur, activiste de l'Associations miXed2020 et Métis de Belgique.

La "Justice Initiative" est soutenue par des groupes de victimes, des académiciens et des ONG de toute l'Europe. Dans une déclaration commune signée par des représentants européens, l'accent est mis sur la reconnaissance publique de l'injustice, les réparations et la réévaluation scientifique. www.justice-initiative.eu.

Motion à soumettre au Conseil de l'Europe dans les 2 semaines.

"Cette initiative est centrale pour l'Europe", déclare le président de la délégation suisse au Conseil de l'Europe, le conseiller national Pierre-Alain Fridez. "Ce n'est qu'en assumant le passé que nous pourrions construire l'avenir". C'est pourquoi il déposera ces prochains jours à Strasbourg une motion qui contient les revendications fondamentales de l'initiative et qui doit conduire à une réévaluation complète de ce chapitre sombre. Le politicien est convaincu que cette motion trouvera une majorité très large.



La Suisse, un modèle pour la réévaluation européenne

"Le temps des réparations se précipite", explique l'initiateur Guido Fluri, qui coparraine l'initiative européenne avec sa renommée fondation et qui a reçu un doctorat honorifique de l'Université de Lucerne pour son engagement en faveur de la protection des enfants. "La plupart des victimes sont aujourd'hui âgées et fragiles. Elles devraient expérimenter de leur vivant comment l'injustice est reconnue et traitée dans toute l'Europe." En Suisse, la Fondation Guido Fluri, en collaboration avec des groupes de victimes, a fait de l'"Initiative pour la réparation" un succès : plus de 10 000 victimes ayant subi les abus les plus graves ont reçu des réparations. La Suisse travaille sur les cas d'abus de manière scientifique et continuera à soutenir les victimes avec différents projets. Sur la base de l'expérience suisse et de solutions positives dans d'autres pays, des groupes de victimes de toute l'Europe se sont réunis pour poursuivre cette voie politique au niveau européen également. La "Justice Initiative" est l'expression de cette volonté. En assumant le passé, la protection des enfants en Europe doit être renforcée à long terme.

Plus d'informations : www.justice-initiative.eu

Veillez adresser vos demandes de renseignements aux médias à : press@justice-initiative.eu